



FOCUS : LES FEMMES, QUELLES ARCHIVES ? Il est très difficile de trouver des traces des femmes dans les documents. En France, les hommes administraient, étaient « conscrits », avaient le droit de vote, et les femmes (50% de la population !) ne figuraient pas ou peu dans les actes officiels. Hors l'Etat-Civil (baptême ou naissance, mariage, sépulture, obit ou décès), et les recensements, que vous connaissez déjà, quelques pistes peuvent être explorées. Compulsez les archives notariales : contrats de mariages, testaments, actes d'achats ou de vente; également les archives de l'enregistrement ou série Q (ou B puis C avant la Révolution) : actes civils publics ou sous seing privé, déclarations de mutation après décès, hypothèques, dossiers de vente des biens nationaux et des émigrés de la Révolution Française, tables des contrats de mariages, etc.. Vous pouvez également chercher dans les archives judiciaires, série L puis U : conseils de famille, tutelles, inventaires après décès, scellés, conciliations entre époux ou entre parents, certificats de vie, affaires et constats de toute nature, jusqu'aux déclarations de grossesse. Des traces peuvent être trouvées en série X « assistance et prévoyance sociale » dossiers sur l'administration hospitalière, le bureau de bienfaisance, l'assistance, la prévoyance et les assurances sociales. Aux ANOM (bagnes, colonies et protectorats), dans le bulletin des lois (attribution d'une pension, etc.). Intéressez-vous aussi aux archives du monde du travail à Roubaix, aux séries O et M pour un « livret ouvrier », un « passeport intérieur » et au Maitron ; à la série T « enseignement, affaires culturelles, sports » et la sous-série « spectacles », aux archives de l'aide sociale à l'enfance. En série F ou J consultez les faire-part de naissance, baptême, mariage et décès, et en L ou U « administration révolutionnaire » pour les guillotines. Plus marginal, en série O les « permis de mendier », série M et K les « déclarations d'options des alsaciens ou lorrains suite à la guerre de 1870 », Une ancêtre combattante en Amérique pour l'indépendance sera peut-être trouvée chez les « filles de la révolution américaine » ! Alors malgré les embûches, nombreuses, armez-vous de patience et avec opiniâtreté partez à la recherches des traces de vos ancêtres féminines. Vous découvrirez peut-être une combattante de la Commune de Paris, une fille de joie embarquée pour la Guyane ou une cantinière de Napoléon ! **Patricia Perrot**

EDITO

Ces quelques pages, lien avec vous, fidèles lectrices et lecteurs de ce petit canard. Un Focus sur les archives concernant les femmes, ces oubliées de l'Histoire, à tous les niveaux ! Plusieurs pistes pour trouver des renseignements sur vos ancêtres féminines, sur leurs traces de vies : école, travail, santé, justice, mariage, décès, etc. Un compte-rendu des activités de la section pendant et après le déconfinement, et des projets ambitieux proposés par Daniel et Jean-Louis. Pour marquer le quatre-vingtième anniversaire de l'appel du 18 juin du général de Gaulle à la BBC à Londres : le texte du « Chant des Partisans », hymne de la Résistance Française pendant l'occupation nazie, une musique composée par une femme, russe, en 1941 et des paroles écrites le 30 mai 1943 par Joseph Kessel, écrivain d'origine russe, et Maurice Druon, son neveu, tous deux nouveaux membres des Forces Françaises Libres à Londres, et chanté par Germaine Sablon, compagne de Kessel. Puis, à l'ombre, prenez le temps d'examiner les quelques pièces de monnaie que vous collectionnez après lecture de la page 3 et de leurs caractéristiques qualitatives. Lectures, film et un mot croisé pour cet été. Puis un dossier documenté et rédigé par Jean-Louis Ponnvoy sur la ligne de démarcation en ce quatre-vingtième anniversaire de la défaite de 1940. Après ces derniers mois « suspendus », profitez avec modération de revoir vos familles et amis pendant la période estivales. Les AD rouvrent leurs portes avec des règles précises, leur fraîcheur vous attend ! Bonnes vacances. *Patricia Perrot*

Vie de la section

Après le confinement, du 17 mars au 11 mai, vient le temps du déconfinement...progressif. Les associations comme la notre, qui rassemblent des personnes autour d'activités culturelles et intellectuelles, ne sont pas déconfinées les premiers ! Un protocole de déconfinement est rédigé par le bureau UAICF Dijon, afin d'envisager les conditions optimales de reprise de certaines activités (modélisme, studio photo, harmonie par pupitre), en respectant les préconisations gouvernementales (nous sommes « public à risque » du fait de notre grand âge-surtout pour certain (e) s !). Pour la généalogie, il n'est pas possible de tenir des réunions à plus de 10 personnes (animateurs compris), nous avons décidé un retour dans nos locaux en septembre prochain et établiront le calendrier des réunions du dernier semestre 2020, dans l'été. Nous ne sommes pas restés inactifs pendant cette période de temps suspendu. **Daniel** vous a proposé des activités généalogiques et suggéré de consulter des sites intéressants. Avec **Jean-Louis**, ils ont commencé un travail de recherche, afin de réaliser une conférence, sur la première bataille de la Guerre de 1870 à Dijon, cette année fête les 150 ans du 30 Octobre 1870. Daniel a photographié la statue de la place du 30 Octobre qui recense sur ses 4 faces les noms des militaires et civils tombés lors de cette bataille. Le plus célèbre étant le général Fauconnet. Daniel mène des recherches sur les morts civils et Jean-Louis sur les militaires. Le projet est d'élaborer une conférence et de la présenter en public le vendredi 30 Octobre prochain. **Jean-Yves** vous a invité à raconter : *comment et pourquoi vous avez décidé de faire de la généalogie, votre généalogie ?* Et a adressé régulièrement diverses informations sur des sites pour « habiller » vos recherches. **Gérard** nous a envoyé de très belles photos et vidéos de la nature de son quartier, prises sur son heure de sortie autorisée pendant le confinement, afin de nous permettre de prendre un peu l'air. **Bénigne** a essayé de nous divertir en adressant quelques quizz pour dérouiller nos neurones engourdis ! D'autres encore ont transmis des infos, correspondus, téléphonés afin de maintenir les liens entre nous. J'espère que vous aurez apprécié le précédent journal arrivé dans les premières semaines du confinement. Nous attendons, impatients, le moment de nous retrouver à la rentrée. Bonnes vacances. **Patricia Perrot**

LE CHANT DES PARTISANS

musique de Anna Marly (1941), paroles de Joseph Kessel et Maurice Druon (1943)

*Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines,
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ohé, partisans, ouvriers et paysans c'est l'alarme,
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.*

*Montez de la mine, descendez des collines, camarades,
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades,
Ohé, les tueurs, à vos armes et vos couteaux, tirez vite,
Ohé, saboteurs, attention à ton fardeau, dynamite.*

*C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves
Ici, nous, vois-tu, nous on marche, nous on tue ou on crève.*

*Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place,
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur nos routes
Chantez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute.*

*Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ami, entends-tu le vol noir du corbeau sur la plaine*

Quelques notions de Numismatique

Il n'est pas toujours facile de définir la qualité des pièces de monnaie. Quand le vendeur surévalue la pièce de monnaie, l'acheteur la sous-estime pour la payer moins cher. Voici quelques éléments pour déterminer la qualité des pièces de monnaies que vous pourriez conserver par devers-vous.

FLEUR DE COIN (FDC) : c'est une pièce de monnaie qui ne présente aucun défaut, n'a jamais circulé et est dans le même état que lorsqu'elle a été frappée, ni choc ni rayure visible à la loupe. *Les pièces FDC sont appelées : Brilliant Uncirculated (UNC) en Angleterre, MS aux Etats-Unis (65-70 USA), Stempelglanz (STG) en Allemagne, Fior di Cono (FDC) en Italie et Flor di Cuno (FDC) en Espagne.*

SPLENDIDE (SPL) : c'est une pièce qui n'a pas circulé et conserve son brillant original. Aucune trace de choc n'est visible à l'œil nu mais comme elle a été manipulée, elle a perdu en partie son velours de frappe sur ses reliefs. *Les pièces SPL sont nommées : Uncirculated (UNC) en Angleterre, Mint State (MS63-64) aux Etats-Unis, Fast Stempelglanz (FST) en Allemagne, SC en Espagne et SPL+ ou Q FDC en Italie.*

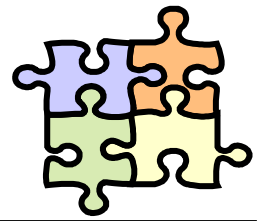
SUPERBE (SUP) : une pièce de qualité superbe a très peu circulé. Elle présente quelques traces et chocs visibles à la loupe. *Les pièces SUP sont appelées : Extra Fine (EX) en Angleterre, AU (55-62) aux Etats-Unis, Vorzüglich (VZ) en Allemagne, Splendido (SPL) en Italie, Extraordinariamente Bien Conservada (EBC) en Espagne.*

TRÈS TRÈS BEAU (TTB) : qualité d'une pièce de circulation en bon état, qui a perdu tout son velours de frappe et dont le brillant est moindre de celui d'origine. Elle présente des rayures visibles à l'œil nu et de petits chocs à la loupe. Le relief a diminué mais reste complet sur toute la pièce. *Les pièces TTB sont nommées : Very Fine (VF) en Angleterre, Extra Fine (XF 40-54) aux Etats-Unis, Sehr Schön (SS) en Allemagne, Bellissimo (BB) en Italie, Muy bien Conservada (MBC) en Espagne.*

TRÈS BEAU (TB) : le relief de la pièce est encore parfaitement lisible mais s'est estompé à 50%, des éléments de détails ne sont plus parfaitement clairs (petites inscriptions, traits fins). A l'œil nu, rayures et traces de chocs sont facilement visibles. *Les pièces TB sont appelées : Fine (F) en Angleterre, Fine (F 15-39) aux Etats-Unis, Schön (S) en Allemagne, Molto Bello (MB) en Italie, Bien Conservada (BC+) en Espagne.*

BEAU (B) : cette qualité de pièce a beaucoup circulé et a d'importantes traces d'usure (rayures et chocs sur la tranche et les faces de la pièce). Le relief est fortement estompé (75%) et certains éléments ont disparu (légendes, dates). *Les pièces TB sont appelées : Very Good (VG) en Angleterre, Good (G 6-14) aux Etats-Unis, Sehr Gut Erhalten (SGE) en Allemagne, Bello (B) en Italie, Bien Conservada (BC) en Espagne.*

Sources : sites numismatiques dont hades



LIRE : « *La vie fragile: violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle* », Arlette Farge, 1986 : Dans quelles archives faut-il débusquer les rythmes quotidiens d'une société, avec ses tragédies et ses ferveurs collectives ou intimes ? Comment rendre compte de ce qui détermine hommes et femmes, patrons et ouvriers, princes et commis, à se lier, à se fâcher, à s'organiser ou à se révolter ? Au travers des archives judiciaires, dans ce livre exubérant et grave, elle explore le fait divers et le dilate en symbole. On rencontrera ainsi une vaste population d'artisans, de femmes séduites et abandonnées, de revendeurs et de filous, d'enfants de la rue, de contremaîtres, de couples querelleurs aux prises avec tous les instants d'une " vie fragile ".

Livre : « *Les poilus de Harlem. L'épopée des Hellfighters dans la Grande Guerre* », Thomas Saintourens, 2017, éd. Tallandier et Film documentaire : « *La Grande Guerre des Harlem Hellfighters* », François Reinhardt, 2018 : France, 1918, sur le front de Champagne. Une unité se fait remarquer par sa bravoure au combat : le 15ème régiment de la garde nationale de New York. Une unité composée exclusivement de soldats noirs. Surnommée les "Harlem Hellfighters", ce sera l'unité américaine la plus décorée de la Première Guerre mondiale. Parmi ces deux mille soldats afro-américains, cinq cents seront décorés de la Croix de Guerre française. Parmi eux, Henry Lincoln Johnson, modeste bagagiste à la gare d'Albany, James Reese Europe, musicien et chef d'orchestre culte de la scène New Yorkaise, Noble Sissle, compositeur et interprète, et Horace Pippin, artiste peintre... Tous sous sont le commandement d'un officier blanc progressiste, William Hayward. En France, ce ne sont pas seulement la liberté et la démocratie qu'ils viennent défendre avec rage, mais l'égalité raciale. Ces soldats afro-américains espèrent, une fois de retour au Pays, être enfin considérés comme des citoyens américains à part entière. Et BD style Comics, de Max Brooks et Caanan White, « *Les Harlem Hellfighters* » version romancée.

JOUER :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a										
b										
c										
d										
e										
f										
g										
h										
i										
j										

Mots croisés de P. Perrot n° 65 :

Horizontalement : a. Maladie qui s'est répandue. b. La plus belle moitié du genre humain ! De droite à gauche: au nom de la ... c. Croire. Celui sans lui. d. Liquide! Suit des yeux. e. Punissent. f. Lier. Action du barbier. g. Lettre grecque. Aériai. h. Ecrivain provençal. Règle. i. Styletots du coq. Autochtone américain. j. Plantées. Diminution de voile. **Verticalement** : 1. Sens dessus dessous d'un coup de baguette magique. Remèdes de Diafoirus ! 2. Fléau qui décima des populations importantes (2mots). 3. Sans sanction. Abréviation de chimères ! 4. Une île dont le vin saoule tant qu'elle est sens dessus dessous. Premier organisateur de croisière. 5. Cri du cerf de bas en haut. Suffrage exprimé, pour ou contre... 6. Action résultant du précédent acte. Lettres d'horreur. 7. Diminuant

la vitesse ! 8. Mesure l'intelligence. Chargé d'évaluer. 9. Dans ce sens, met la tête à l'envers... Buri-dan qui a chuté ! Métal de laboratoire. 10. Des femmes qui choisissent.

ISSN 2417-467X. Directeur de la publication : Marc Charchaude. Rédactrice en chef : Patricia Perrot. Comité de rédaction : P. Perrot, M. Charchaude, B. Dupaquier, C. Vogel, J.L. Ponnvoy, Reno, H. Perrot. Éditeur imprimeur : UAICF Dijon Artistique 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon, uaicfdijon21@gmail.com. Réunions : rue Léon Mauris 21000Dijon. Contact : uaicfgenealogie21@gmail.com.

La ligne de démarcation

La **ligne de démarcation** *Demarkationslinie* en allemand, représentait la limite entre la zone occupée par l'armée allemande et la zone libre non occupée (appelée zone Sud à partir de novembre 1942). Fixée par l'armistice du 22 juin 1940, signé par les généraux Wilhelm Keitel pour l'Allemagne et Charles Huntziger pour la France, elle était longue d'environ 1 200 km, depuis Arnéguy à la frontière franco-espagnole jusqu'à un point situé en dessous de Gex à la frontière franco-suisse. Elle entra en vigueur le 25 juin 1940, après la signature de l'armistice entre l'Italie et la France le 24 juin.

Le 16 juin 1940 le gouvernement du maréchal Pétain avait remplacé celui de Paul Reynaud. Le lendemain Pétain appelait à cesser le combat et demandait un armistice. Initialement, l'armistice prévoyait l'occupation du territoire sans laisser au Gouvernement français un espace libre. L'Allemagne n'avait pas prévu une défaite aussi rapide et le partage du pays entre l'occupant et un gouvernement français signataire d'un armistice.

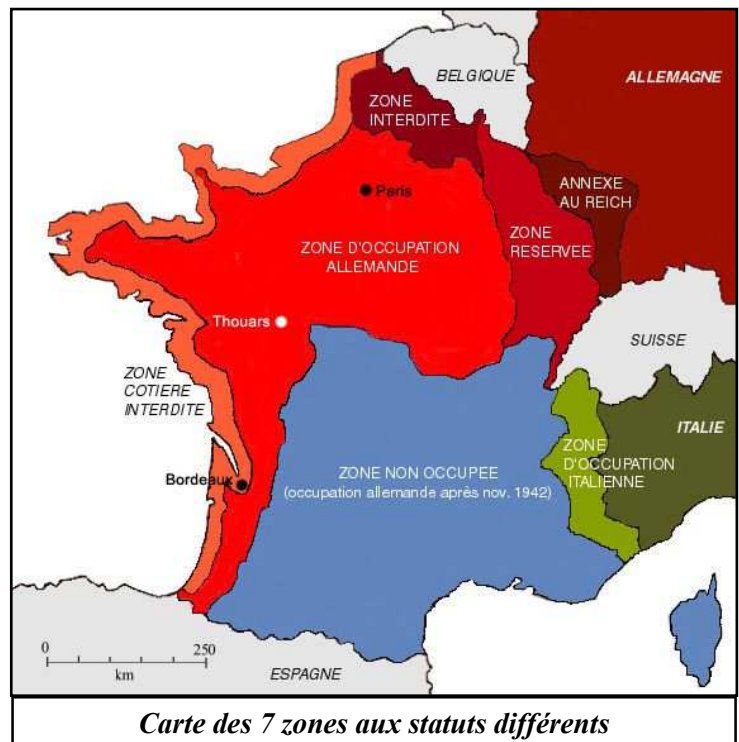
Si le Gouvernement français qui siégera à Vichy à partir du 10 juillet 1940 exerçait sa souveraineté sur l'ensemble du territoire, dans les faits les conditions d'armistice donnaient de larges pouvoirs aux autorités allemandes en zone occupée. Elles restreignaient ainsi fortement le passage d'une zone à l'autre avec l'obligation de posséder un laissez-passer (*Ausweis*).

L'article 2 de la convention d'armistice définissait le partage du territoire métropolitain.

« Art. 2. — Pour assurer les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. Les territoires qui ne sont pas encore aux mains des troupes allemandes seront immédiatement occupés après la conclusion de la présente convention. »

Sur la carte jointe à la convention d'armistice, la ligne de démarcation était matérialisée par un trait de couleur verte ce qui vaudra d'être appelée parfois "grüne Linie" c'est-à-dire ligne verte. C'était une réponse au traité de Versailles de 1919 sur lequel les territoires allemands à occuper par les alliés de la Première Guerre Mondiale étaient délimités par un trait vert.

Toutefois l'article 3 qui indiquait : Le Gouvernement allemand a l'intention de réduire au strict minimum l'occupation de la côte occidentale après la cessation des hostilités avec l'Angleterre ne pouvait en aucun cas convenir à la délégation française. Cette convention fut la base d'une relation politique tendue entre les deux belligérants. La délégation française à la commission de Wiesbaden indiqua que cette ligne de démarcation était une atteinte à la souveraineté territoriale, présentait un caractère arbitraire d'autant que le tracé était imprécis et les demandes de précision restaient sans réponse. Le tracé semblait simple à l'échelle nationale mais à l'échelle départementale et locale les incertitudes et les imprécisions étaient très nombreuses.



Carte des 7 zones aux statuts différents

Peu à peu la France fut en fait découpée en *sept zones de statuts différents* :

- 1). La zone occupée délimitée par la ligne de démarcation proprement dite.
- 2). La zone non occupée dite libre au sud de la ligne de démarcation.
- 3). La zone italienne limitée au territoire limitrophe sur une bande de 50 km de large convertie en zone démilitarisée et délimitée par la "ligne violette".
- 4). Les départements du Nord et du Pas-de-Calais qui furent rattachés à l'administration militaire allemande de Belgique dès juillet 1940.
- 5). La ligne du Nord-Est ou "Nordostlinie" appelée ligne noire ou ligne du Führer partant du nord de la Somme et allant vers le nord et l'est jusqu'au Jura et la frontière suisse, créée le 7 juillet 1940 et effective le 20 juillet.
- 6). Les trois départements alsaciens (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle) annexés au Reich dès le 18 octobre 1940 en violation de la Convention d'armistice.
- 7). La zone côtière interdite allant de la frontière belge jusqu'à Hendaye sur une profondeur de 10 à 20 km mise en place à partir d'avril 1941.

Globalement le but de l'Allemagne était de reconstituer à terme l'ancienne Lotharingie. La zone nord-est était interdite aux réfugiés pour en faire une zone de peuplement allemand. Elle englobait le nord des départements de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, la totalité des départements des Vosges, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, du Territoire de Belfort, du Doubs, de la Haute-Saône, le nord du Jura, la moitié est de la Haute-Marne, quelques communes de la Marne et de la Côte-d'Or, le Pays de Gex (Ain), attenant à la frontière suisse et qui fut rattaché au département du Doubs et pour finir six communes de Haute-Savoie jusqu'au 24 août 1941.

Sur un total de 90 départements, 42 étaient entièrement occupés par l'armée allemande, 13 étaient traversés par la ligne et 35 n'étaient pas occupés. Selon les sources, de 13 à 17 millions de Français vivaient en zone non occupée tandis que de 23 à 29 millions étaient en zone occupée.

C'était une véritable frontière qui subissait le diktat allemand. La marge de manœuvre des autorités françaises était très limitée. Elle était délimitée de façon discontinue par des herses, des barbelés et des barrières fixes et mobiles aux points de passage qui étaient tenus du côté allemand par des soldats de la Wehrmacht avec des guérites de couleur rouge, noir et blanc et du côté français par des militaires de l'armistice, des gendarmes, des policiers et des douaniers avec des guérites aux couleurs bleues, blanc, rouge. Il y avait une cinquantaine de mètres entre les deux dispositifs. En dehors des points de passage, s'étendait un no man's land de quelques centaines de mètres de largeur parfois truffé de mines. À partir de mai 1941, les militaires allemands furent remplacés par des douaniers.

Sur la *région Bourgogne Franche-Comté* trois départements étaient en zone occupée, la Côte-d'Or, l'Yonne, la Nièvre, deux en zone interdite, le Doubs et la Haute-Saône et deux étaient traversés par la ligne, le Jura et la Saône-et-Loire. Le Jura avait même la particularité d'être partagé en trois zones : occupée, interdite et libre. Le Gouvernement français ne connut le tracé précis de la ligne qu'à la fin de l'année 1941, (en effet, l'occupant en modifiait régulièrement le tracé à l'échelon local).

La ligne en Saône-et-Loire : suivait le cours du Doubs qui, après Navilly, prenait une direction sud-ouest À Verdun sur le Doubs, à la confluence des deux rivières, la ligne de démarcation suivait la Saône, jusqu'à Chalon-sur-Saône où la ligne continuait toujours direction sud-ouest, remontant le cours de la Corne jusqu'à Buxy. Elle prenait alors la direction de l'ouest avant de bifurquer vers le sud-est avant Montceau les Mines, suivant un tracé à l'est du canal du Centre et parallèlement à celui-ci (qui initialement marquait la ligne de démarcation) jusqu'au sud-est de Paray le Monial, qu'elle contournait par le sud remontant ensuite dans une direction ouest-nord-ouest vers Digoin.

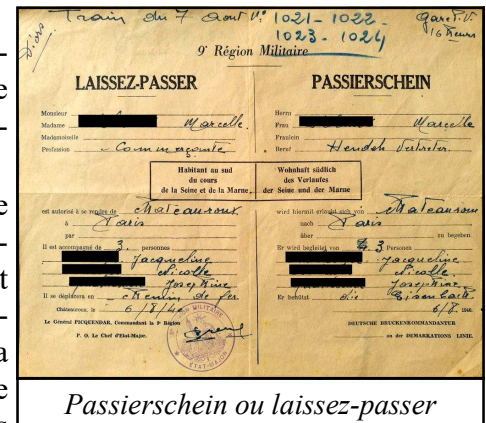
La ligne dans le Jura : Peu après Mijoux, la ligne suivait la RN5, longeant la frontière suisse sur quelques kilomètres jusqu'aux Rousses puis en suivant toujours cette route, prenait une direction nord-ouest (Morez, Saint-Laurent). Peu après Champagnole, la ligne continuait plein nord, puis bifurquait plein ouest passant entre Arbois (en zone occupée) et Poligny (en zone libre), avant de remonter plein nord. À hauteur de la RN72, elle prenait de nouveau plein ouest, suivant le cours de la Loue, passant à quelques kilomètres au sud de Dole puis rejoignant la rivière Doubs dont elle suivait alors le cours vers le sud (Chaussin) puis vers l'ouest.

Le but de la ligne de démarcation était de s'emparer de la production française, les trois quarts du blé et du charbon, la presque totalité de l'acier, le textile, le sucre étaient produits en zone occupée, rendant ainsi la zone libre très dépendante de l'Allemagne.

Il n'était possible de franchir la ligne de démarcation légalement qu'en obtenant très difficilement un *Ausweis* (carte d'identité) ou un *Passierschein* (laissez-passer) auprès des autorités d'occupation après des formalités longues et difficiles.

Parmi les ministres de Pétain, seuls Pierre Laval et Fernand de Brinon disposaient de laissez-passer permanents. Après l'éviction de Laval, le 13 décembre 1940, les Allemands fermèrent temporairement la ligne de démarcation, interdisant aux fonctionnaires de la zone libre (sauf les agents des PTT et de la SNCF, qui étaient utiles à la Wehrmacht) de se rendre en zone occupée. Les officiels de Vichy étaient également concernés

par cette mesure et Yves Bouthillier, ministre des Finances, fut le premier à se voir refoulé en gare de Moulins, alors qu'il se rendait à Paris pour négocier sur la taxe d'occupation, ce qui démontre bien la difficulté et les contraintes qu'il y avait pour franchir cette ligne. Le fonctionnement administratif de la France dut être réorganisé. Des gendarmeries bis furent créées dans les parties non occupées des anciennes régions divisées. Certaines communes étaient coupées en deux avec la mairie d'un côté et la gare de l'autre par exemple.



Les passeurs : Pour passer la ligne clandestinement il fallait utiliser les services de passeurs.

Les passages se faisaient par la route, à pied, en voiture ou par le train (gare de Chalon-sur-Saône notamment). Tous ceux qui n'étaient pas en règle (prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés, soldats de l'armée française voulant se faire démobiliser en zone libre, personnes désirant rejoindre l'Angleterre, juifs etc.) passaient la ligne clandestinement en utilisant des subterfuges. Certains tentèrent de passer à tout prix et furent abattus comme ce soldat sénégalais inconnu exécuté le 23 juillet 1940 sur le pont de Navilly (Saône-et-Loire). Cela fit apparaître un nouveau personnage, le passeur. Si quelques-uns virent dans cette démarche l'appât du gain et dévalisaient ceux qu'ils étaient censés sauver, les abandonnant parfois à leur triste sort, ce ne fut le cas que d'une minorité. La plupart le faisaient par patriotisme et pour aider leurs semblables. Parmi eux il y avait des agriculteurs dont les terres étaient partagées de chaque côté de la ligne et qui étaient de ce fait autorisés à circuler d'une zone à l'autre. Cela leur permettait d'aller chercher les personnes à faire passer mais il ne fallait surtout pas se faire surprendre. D'autres faisaient traverser les rivières en barque ou passaient de nuit à travers les bois. Certains passeurs faisaient le travail bénévolement, d'autres demandaient une participation car il fallait bien qu'ils vivent eux aussi et il y avait quand même le risque qui méritait parfois d'être rétribué mais les abus étaient rares. Beaucoup de mécaniciens du chemin de fer firent passer des clandestins dans les tenders de leurs locomotives. Il exista aussi dès le départ des filières belges et françaises qui devinrent des réseaux de Résistance et faisaient passer en Suisse par la zone interdite ou convoaient leurs protégés, souvent des militaires alliés vers l'Espagne.

Beaucoup de passeurs, s'ils n'étaient pas tués avant, entrèrent dans la Résistance, après l'invasion de la zone libre. Citons quelques-uns d'entre eux pour notre région :

En Côte-d'Or, Paul Irion alias Paul Humbertot, agent du 2^e bureau français recevait les évadés chez lui, leur faisait établir de fausses cartes et conduire à la ligne de démarcation où un passeur les aidait à franchir cette ligne à Saint-Rémy en Saône-et-Loire. Traqué par le SD, Paul Irion passera lui-même en zone libre grâce aux cheminots de Perrigny et continuera son activité au service des évadés à la caserne de La Vitriolerie, à Lyon. C'est Henriette Couilleau qui lui amenait les évadés. Elle continuera seule son activité avant d'être arrêtée puis relâchée mais elle se sentira surveillée et ce sont les cheminots de Dijon qui se dévoueront pour effectuer les passages.

Sur la Saône-et-Loire il y avait Gaston Rebillard, agriculteur, Robert Desbois qui le secondait, Maurice Metrop, mécanicien agricole, Lucien Virot, fermier, le frère Henri Alibert qui était en 1940 économe au pensionnat du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, André Jarrot (1909-2000), sportif, résistant et homme politique célèbre et son adjoint Gabriel Gaudillière, Raymond Basset (1908-1984), électricien et compagnon de la Libération, le colonel Joachim Moreteaux, officier de la Grande guerre, arrêté et fusillé le 12 septembre 1943 à Francfort à l'âge de 76 ans et Camille Chevalier né en 1899 à Dijon, garagiste qui s'occupa principalement des prisonniers de guerre puis des militaires alliés. Il sera fusillé le 18 août 1942 au stand de Montmuzard à Dijon et sera homologué à titre posthume au grade de capitaine des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Il y en eut bien d'autres dont le chanoine Kir.

Sur le Jura, le plus connu fut Paul Koepfler, marchand forain, qui assura le passage de milliers d'Alsaciens par Épinal et Poligny. Dénoncé, il sera assassiné par la Sipo-SD à Poligny le 31 mars 1943. Marcel Pernet dit le Grand Pernet, ancien soldat de la coloniale, 9 citations, devenu braconnier, qui fit franchir la ligne à plus de mille évadés. Arrêté et torturé, il réussit à s'enfuir et se suicida le 8 mai 1944 à 48 ans. Fernand Valnet, transporteur et marchand de fourrages conduisait ses passagers jusqu'à la frontière et leur faisait faire dix à quinze kilomètres à pied en marchant à leur tête. Entré dans la Résistance, il sera dénoncé, arrêté et déporté à Neuengamme où il mourra en avril 1945 âgé de 53 ans.



Paul Koepfler

Suppression de la ligne de démarcation

Le 11 novembre 1942, à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, les Allemands franchirent la ligne de démarcation et envahirent la zone libre. L'Italie, profitant de cela décida aussi d'occuper la zone qu'elle convoitait, ce qui conduisit à l'extension de la zone d'occupation italienne.

Cela entraîna, le 27 novembre 1942, le sabordage de la flotte française à Toulon et la dissolution de l'Armée de l'Armistice.

La ligne fut supprimée le 1^{er} mars 1943. Cependant, quatorze points de contrôle principaux subsistèrent sur l'ancien tracé de celle-ci.

*Ce dossier a été documenté et rédigé par Jean-Louis Ponnavoy,
et mis en forme et en images par Patricia Perrot*

Sources : quid 2000. Wikipedia *La Ligne de démarcation*. Le journal de la France *Les années 40*. Thierry Bonnot, *La ligne de démarcation en Saône-et-Loire pendant la deuxième guerre mondiale*. Patrick Veyret *Histoire de la Résistance en Saône-et-Loire*. François Marcot *La Résistance dans le Jura*. André Robert *Jura 1940-1944 Territoires de Résistance*. Général Pierre Bertin *Résistance en Haute Saône*. Gilles Hennequin *Résistance en Côte-d'Or*, tome 1 et tome II. **Photo p.5** : *blog classe de Gilles Séz, Savoie-Tarentaise, Overblog* (<https://img.over-blog.com/573x543/3/45/08/77/expo-bourg/zones2.jpg>). **Photo p.7** : Journaux d'histoire sur Twitter, 06 Aout 1940 Laissez-Passer Français-Allemand par Chemin de fer. **Photo p.8** : *Musée de la Résistance et de la Déportation, La Citadelle, Besançon* (http://www.musees-franche-comte.com/gallery_files/site_1/810/6532/guide-jeunes-resistance.pdf)